



## Conditions Générales de Vente

### ARTICLE 1 : Application

Les CGV sont applicables à toutes les commandes de prestations passées auprès de l'entreprise ASI 03, représentée par Mme CALISTI Sandrine sous le statut d'Entreprise Individuelle sise 13 rue des Musardes 03380 HURIEL - SIRET : 827 521 642 00013 - TVA INTRACOM FR9482752116.

Toute mission confiée à l'entreprise ASI 03 implique l'acceptation sans réserve du client des CGV ci-dessous et la renonciation à ses propres conditions, sauf convention spéciale contraire écrite.

### ARTICLE 2 : Lieu d'exécution

Les prestations proposées seront réalisées dans les locaux de l'entreprise ASI 03. Cependant Mme CALISTI Sandrine a la possibilité de se déplacer sur site dans les locaux de sa clientèle, dans un rayon de 60 km autour du siège social.

### ARTICLE 3 : Prestations

ASI 03 propose un service administratif à tous les professionnels, les particuliers, mais aussi aux étudiants. Ces prestations seront ponctuelles ou régulières selon les besoins de sa clientèle.

### ARTICLE 4 : Commande - Devis - Délai de livraison

En cas de demande, un devis gratuit et personnalisé par ASI 03 sera effectué sur la base des informations communiquées par le client et lui sera adressé par mail ou par fax, et précisera :

- ✓ La prestation demandée
- ✓ Le prix de la prestation à l'heure ou au forfait
- ✓ Le délai de livraison\*, convenu d'un commun accord entre le client et ASI 03.  
*\*Délai respecté sous réserve d'encaissement de l'acompte et à jours des règlements de prestations antérieures.*
- ✓ ASI 03 s'engage à les respecter mais en aucun cas leur dépassement ne pourra donner lieu à l'annulation de la commande ou à bénéfice de dommages et intérêts au profit du contractant.
- ✓ Les éventuelles majorations appliquées, notamment en raison d'urgence, après 19h en semaine, samedi, dimanche et jours fériés.



Après acceptation définitive du présent devis, le client devra retourner celui-ci sans aucune modification, par tout moyen à sa convenance, dûment signé avec la mention « bon pour accord ». Celui-ci devra être accompagné des présentes Conditions Générales de Prestations de Services signées et portant la mention « lu et approuvé ».

Tout devis signé sera considéré comme définitif et dû par le client.

Le client s'engage à transmettre à ASI 03 tous les contenus nécessaires à la bonne exécution de la mission. Tout oubli de la part du client entraînera un retard de livraison ou une annulation de la commande.

## **ARTICLE 5 : Webmaster - Webdesigner - Référencement**

Tous les éléments visuels seront fournis par ASI 03 sur la demande explicite et écrite du client contre la rémunération préalablement souscrite par le devis.

Le client témoigne de ses droits concernant l'intégralité des données (textes, images, photos, vidéos...) remis à ASI 03 pour la bonne réalisation de la prestation. Lui seul, sera tenu pour responsable en cas de duplicate ou violation de droits d'auteurs et atteinte de droits de propriété intellectuelle. Ce qui enlèvera toutes charges ou condamnations à ASI 03.

### *TEXTES - IMAGES - PHOTOS - LOGOS*

Dans le cas où le client ne serait pas en mesure de fournir les éléments indispensables à la création de ses supports de communication comme le texte, les images, le logo... ASI 03 pourra proposer une prestation complète au client dont le tarif sera établi par un devis selon sa demande.

### *CONTRATS ET VALIDATION DE LA PRESTATION*

Afin de préserver le droit et la protection de chacun, un contrat sera alors signé entre les deux parties.

### *DIFFUSION*

ASI 03 se réserve le droit de diffusion concernant les différentes réalisations des supports de communication à des fins de présentation sur tous supports.

Toutefois, le client est en droit de refuser cette publication et devra en faire part à ASI 03 par lettre recommandée avec AR.



## **ARTICLE 6 : Tarifs**

Les prix indiqués sont fermes et définitifs, exprimés en euros et sont soumis à la TVA (article 293B du CGI). Les prix peuvent être calculés à l'unité, à l'heure ou au forfait et ne comprennent pas les frais de déplacement dans vos locaux ni les frais postaux.

Les tarifs sont révisables chaque année au 1er janvier.

Les prestations demandées par le client feront l'objet d'un devis estimatif établi par ASI 03 et valable un mois à compter de leur date d'émission.

Les frais postaux engagés pour le suivi des prestations seront facturés au client sur présentation de justificatifs ou tarifs en vigueur. D'autres frais spécifiques pourront s'ajouter au devis.

Un tarif dégressif sera appliqué à partir d'un certain nombre d'heures mensuelles.

Majorations d'urgence :

- ✓ Le soir après 19h : + 20 %
- ✓ Le samedi, le dimanche et les jours fériés : + 100 %
- ✓ + Frais de déplacement sur site.

## **ARTICLE 7 : Escompte**

Aucun escompte ne sera accordé pour tout paiement anticipé, sauf indication contraire sur la facture.

## **ARTICLE 8 : Modalités de paiement et pénalités de retard**

Le paiement de la facture peut être effectué par virement, chèque bancaire ou postal à l'ordre de ASI 03.

En cas de défaut partiel ou total de paiement des prestations réalisées, des pénalités de retard (au taux de 1,5% par mois) seront exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Elles courent de plein droit le jour suivant la date de règlement portée sur la facture. L'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues, ainsi que les frais contentieux et de procédure seront à la charge du client (article 700 du code de commerce).

En outre, en cas de non-paiement de la facture à la date fixée par celle-ci, l'entreprise ASI 03 aura de plein droit la faculté de suspendre ou d'annuler la fourniture de prestations de services demandées par le client, de suspendre l'exécution de ses obligations, de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées au client.



## **ARTICLE 9 : Garantie de l'entreprise ASI 03**

ASI 03 s'engage à aider et à soutenir les professionnels, les particuliers ou les étudiants qui en ont besoin en offrant une prestation de qualité ajustée aux volontés du client et ce dans les délais convenus.

## **ARTICLE 10 : Force majeure**

Toutefois, le prestataire se réserve le droit de modifier ces délais.

La responsabilité de l'entreprise ASI 03 ne pourra être mise en cause si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure. Celle-ci s'entend de tout évènement extérieur imprévisible et irrésistible (art 1148 du Code Civil) soit catastrophes naturelles, mouvements sociaux, vol, accident, panne EDF, guerre ou malveillance.

## **ARTICLE 11 : Confidentialité**

ASI 03 souhaite obtenir de la part de ses clients, une confiance totale afin de collaborer et instaurer un travail d'équipe en toute sérénité dans la confidentialité et la discrétion.

ASI 03 est à l'écoute afin de répondre avec rigueur aux exigences et s'adaptera aux obligations sur une durée dont seul le client décidera et sans aucun engagement.

Le contrat signé étant basé sur le respect, une des priorités de ASI 03, pour établir un véritable partenariat et des relations humaines avec ses clients.

## **ARTICLE 12 : Conditions de Collaboration et Responsabilité**

Le client tiendra à la disposition de ASI 03, dans les délais nécessaires, toutes les informations et documents pouvant contribuer à la bonne réalisation de l'objet du présent contrat. Tout document fourni par le client et ne pouvant être traité correctement fera l'objet d'une annulation de la commande par le prestataire, sans pénalité exigible.

## **ARTICLE 13 : Traitement des données à caractère personnel**

ASI 03 mettra tout en œuvre pour prendre soin et préserver les fichiers informatiques et autres documents en sa possession, qui lui seront confiés par le client pour la réalisation de sa prestation. Toutefois, compte tenu des risques de dommages encourus par ce type de support, il appartiendra au client de s'en prémunir par tous les moyens à sa convenance.



Le client convient que l'entreprise ASI 03 n'encourra aucune responsabilité en raison de toute perte de bénéfices, de trouble commercial, de dommage que le client subirait, de demandes ou de réclamations formulées contre le client et émanant d'un tiers quel qu'il soit.

Conformément à l'article 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Afin de faire valoir ses droits, le client prendra directement contact avec l'entreprise ASI 03.

#### **ARTICLE 14 : Résiliation de Contrat**

ASI 03 se réserve le droit de conserver l'acompte versé après toute résiliation par le client en cours d'exécution de la prestation.

#### **ARTICLE 15 : Juridiction**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution d'un contrat conclu avec l'entreprise ASI 03 sera de la compétence du Tribunal de Commerce de MONTLUCON (03).